



INFOS COVID -19

Lettre du maire n° 4

PETITE-FORÊT, le 14 avril 2020

Chères Franc-Forésiennes,
Chers Franc-Forésiens,

Nous terminons notre troisième semaine de confinement. J'espère que cela ne vous pèse pas trop. Après quatre semaines de confinement, j'espère que vous êtes toujours en bonne santé et que vous ne souffrez pas trop de ce confinement qui se prolonge.

Je vous rappelle les différentes possibilités que vous avez pour prendre contact avec les services de la mairie et du CCAS :

- 06 88 26 02 30 pour le CCAS en ce qui concerne les personnes qui ont besoin d'aide,
- 03 27 35 66 68 pour la police municipale qui est chargée de faire le relais avec les services municipaux,
- emarousez@mairie-petiteforet.fr, pour les demandes de garde d'enfants des personnels autorisés par le gouvernement,
- 07 87 44 37 02 les lundi, mercredi et vendredi de 10 heures à 12 heures pour le portage de course à domicile (service réservé aux personnes de 70 ans et plus, aux personnes isolées et aux titulaires de la Carte Mobilité Inclusion qui ne peuvent se déplacer).

La semaine dernière :

- l'épicerie sociale a été à nouveau ouverte. 31 familles y ont fait des courses,
- nous avons mis en place le portage de courses à domicile en partenariat avec Auchan. 9 familles en ont profité,
- nous avons poursuivi les appels téléphoniques aux personnes souffrant de solitude,
- nous avons distribué les pains que nous avons eu des boulangeries Gatier et Ange.

Certains services municipaux ont également repris, en respectant toujours les gestes barrières, bien entendu. En particulier nous avons repris l'entretien des espaces verts municipaux.

Je sais que vous êtes nombreux à avoir également repris vos travaux dans vos jardins, qu'ils soient d'agrément ou potagers. Bien entendu tous ces travaux génèrent des déchets verts et vous êtes nombreux à ne savoir qu'en faire.

J'ai été sollicité par certains pour pallier la fermeture des déchetteries et la suppression de la collecte au porte à porte par Valenciennes Métropole.

Je tiens à vous faire part de la réponse de Monsieur le Préfet à ce sujet :

« En raison de la multiplication des travaux de jardinage, un certain nombre d'entre vous m'ont questionné sur la possibilité de rouvrir les déchetteries pour permettre le dépôt des déchets verts ou d'organiser des dépôts provisoires par la mise à disposition ponctuelle de bennes dans des créneaux horaires précis.

Ces solutions auraient pour conséquence de générer un regroupement de personnes en contradiction avec les consignes de confinement. Ces déplacements ne sont justifiés par aucun motif impérieux.

Je vous recommande en conséquence d'engager un dialogue avec le prestataire en charge de la collecte des déchets dans votre commune afin de rétablir ou densifier la collecte des déchets verts à domicile.

Vos administrés peuvent également stocker leurs déchets verts dans l'attente, ou profiter de ces semaines de confinement pour commencer à réaliser leur propre compost et entrer dans la boucle de l'économie circulaire.



Il est important de rappeler l'interdiction de brûlage à l'air libre des déchets verts, cette pratique est très polluante et est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 euros. »

J'ai interpellé le Président de Valenciennes Métropole à ce sujet. En attendant sa réponse et une éventuelle reprise de la collecte des déchets verts au porte à porte, je vous demande de garder vos déchets verts.

Sur un tout autre registre, j'ai pu participer à une vidéo-réunion des personnels soignants de Petite-Forêt et Aubry du Hainaut.

Tous, médecins, infirmières, kinésithérapeutes et pharmacienne, constatent une extrême difficulté dans l'approvisionnement en masques, surblouses et autres matériels. Ils remercient tous ceux qui leur ont fourni un peu de matériel, les entreprises et commerces, les franc-forésiens et la municipalité.

Bien entendu ils rappellent que le respect des règles de confinement est indispensable mais ils font un constat alarmant : par peur du covid-19, de nombreuses personnes atteintes de maladie chronique ne vont plus voir leur médecin et tardent à renouveler leur traitement.

Si je peux résumer leurs préconisations, respectez le confinement pour contribuer à la lutte contre le coronavirus mais continuez à vous soigner pour ne pas aggraver votre maladie chronique.

Je terminerai en remerciant encore une fois tous les personnels soignants qui se dépensent sans compter pour nous soigner, parfois au péril de leur propre santé.

Un grand merci également à tous ceux qui travaillent dans de nombreux secteurs et qui nous rendent le confinement un peu plus supportable.

Nous traversons une période difficile et le Président de la République nous a annoncé qu'elle sera prolongée au moins jusqu'au 11 mai.

Les élans de solidarité sont nombreux. Je veux en rappeler quelques-uns et mettre à l'honneur leurs auteurs :

- les boulangeries Gatier et Ange qui continuent à nous donner leur surplus de pain,
- Auchan avec qui nous avons un partenariat de portage de courses à domicile,
- Le Secours Populaire qui continue ses distributions de colis,
- Deux élues municipales, Sandrine Gombert qui fabrique des visières de protection et Dominique Dauchy qui fabrique des masques en tissu.

Bien entendu il me faut féliciter le personnel de notre CCAS qui a mis en place tout un arsenal de mesures en faveur des personnes âgées, isolées, en situation de handicap ou en difficulté.

Une fois encore je vous demande de vous garder en bonne santé et pour cela de respecter strictement les consignes qui nous sont imposées et qui sont respectées par la quasi-totalité des Franc-Forésiens, ce dont je vous félicite.

Je reste à votre écoute, ainsi que tous les services municipaux qui se mobilisent pour que la difficile période que nous traversons soit le moins pénible possible pour vous.





Sandrine Gombert avec une visière et son imprimante 3D



Dominique Dauchy avec un masque tissu et sa machine à coudre



Les équipes du CCAS

La collecte des invendus de pains

L'épicerie sociale est ouverte dans le respect des gestes barrière